

Affiche apposée dans Triel en août 1944, avisant la population de la mise à disposition, comme abri, de la carrière "La Bérange", en cas de bombardements prolongés. Document P. BOUSQUET.

VILLE DE TRIEL-sur-SEINE

DÉFENSE PASSIVE

A LA POPULATION

AVIS

En prévision des dangers provenant des événements de Guerre, une carrière a été aménagée pour servir éventuellement de refuge à la population de TRIEL. Cet abri offre une sécurité supérieure à toutes les caves ou tranchées utilisées actuellement.

L'accès en sera autorisé si des bombardements prolongés peuvent atteindre l'agglomération et vous en serez avisés par la sonnerie du tocsin.

EMPLACEMENT La carrière aménagée est la Bérange, située près du Carrefour de la Route de l'Hautil et de la Rue de Cheverchemont.

ACCÈS. *Evitez de vous rendre en groupe à ce refuge, en montant la Route de l'Hautil (surtout lors du passage des convois militaires). Utilisez les chemins secondaires: Rue Galande, Rue Maurice Bertheaux, Rue de Cheverchemont et rendez-vous à l'Institution St-Joseph pour entrer dans la carrière par les jardins.*

Que faut-il emporter ? L'entrée de la carrière sera autorisée à tous les habitants de Triel et des environs avec les colis et valises portés à la main, avec bicyclettes, remorques légères, poussettes, voitures d'enfants, brouettes.

Il est interdit d'emmener des animaux domestiques, chiens, chats et animaux de basse-cour.

Prévoyez dans vos bagages de la nourriture et boisson pour deux jours, des vêtements chauds, couvertures, assiette, tinaïe et cuverts, nécessaires de toilette, récipient pour eau propre, éclairage individuel (lampe à carbure ou électrique), papiers d'identité, transatlantique si possible.

Pour éviter l'embouteillage de la galerie d'accès, un seul sens de circulation sera admis, les occupants devront se diriger aussi rapidement que possible vers les points les plus éloignés de l'entrée et suivre exactement les ordres qui pourront leur être donnés par les Membres de la Défense passive.

Vous trouverez sur place : des emplacements spacieux, propres et éclairés électriquement, des distributions d'eau potable, des W. C.

une organisation de service d'ordre, poste de secours, maternité, Centre d'accueil pour les malades et infirmes - des représentants des Services publics. Tous les renseignements vous seront fournis par les Membres de la Défense passive munis du brassard D. P.

Avant de quitter votre maison, fermez les compteurs et les portes. Des patrouilles de surveillance seront lattes et tous les actes de pillage seront châtiés avec toute la rigueur de la Loi qui prévoit jusqu'à la peine de mort.

Dès que vous serez arrivés à votre place, restez-y et installez vous pour passer au mieux les heures où il serait dangereux d'être à l'extérieur.

Constituez des chambres avec les listes des occupants pour nous permettre le recensement en vue de distributions éventuelles si l'occupation se prolonge. Nous désignerons dans chaque chambre un chef responsable.

Nous demandons à la population de considérer les conseils ci-dessus comme des précautions en vue d'un danger que nous souhaitons voir écarté de notre région. Dans le cas contraire, conservez votre calme et votre sang-froid. Obéissez strictement aux ordres qui seront donnés et cela facilitera la tâche de ceux qui sont chargés de votre sauvegarde.

Vu, Le Maire :
RODIER

Le Chef de la Défense Passive,
GRELBIN